

LE BLOC appuie la mise en place d'un programme de financement spécial pour le SECTEUR DES GRAINS

Depuis la mise en place du *Cadre stratégique agricole* en 2003, le gouvernement fédéral s'est détourné des programmes compagnons qui nécessitent une certaine forme de partenariat avec les gouvernements provinciaux dans le but d'offrir un financement spécifique aux besoins des régions et des secteurs de production.

Cette nouvelle orientation gouvernementale, qui oblige à appliquer la même recette à chacun, crée des manquements et des vides importants qui font en sorte que des fermes familiales, dans certains secteurs ou certaines régions, ne peuvent obtenir aucune aide du gouvernement. Cette façon de faire rend vulnérables ces familles agricoles en leur retirant toute possibilité de planifier adéquatement et à long terme leurs décisions d'affaires.

Pour sa part, le Bloc Québécois appuie la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec, qui prône la mise en place un programme additionnel appelé AgriFlex.

Ce programme serait une nouvelle façon pour le gouvernement fédéral de répondre rapidement et de façon ciblée aux priorités de secteurs spécifiques et aux besoins uniques des régions.

Le Bloc appuie l'implantation de ce programme de financement fédéral qui permettrait de faire face aux différences sectorielles et régionales. Ce programme permettrait de réagir rapidement aux priorités émergentes, grâce à un financement flexible pour des besoins spécifiques.

La distribution des fonds s'appuierait sur la valeur de production des différentes provinces, qui pourraient investir des sommes là où les besoins sont les plus grands, en complémentarité avec les autres programmes fédéraux de base.

AgriFlex est basé sur un modèle de financement régional, et permettrait aux provinces de financer de nouveaux champs moins bien appuyés par le gouvernement fédéral, ce qui inclut la gestion des risques, le développement des marchés, la recherche ou d'autres priorités. Le financement se destinerait à des régions spécifiques, ce qui éviterait enfin tout impact sur les conventions de commerce international.

GENTILLY ▶

Louis Plamondon en compagnie d'André Schelling, dans le cadre de la campagne de financement pour le centre communautaire Louis-Baribeau.



◀ SAINTE-PERPÉTUE

C'est à Sainte-Perpétue que M. Plamondon a signé la pétition *Non à la drogue*, en présence de Carole Arvisais, directrice adjointe de Narconon (services de réhabilitation pour toxicomanes).



▲ NICOLET

Dévoilement du nouveau logo de la Corporation de développement communautaire (CDC) Nicolet-Yamaska.



▲ FÊTE DES RÉCOLTES À MASSUEVILLE

Louis Plamondon est photographié en compagnie du maire de Massueville, Denis Marion.



▲ SOREL-TRACY

En compagnie du député de Richelieu Sylvain Simard, Louis Plamondon a participé à la *Marche de l'eSPOir*, qui a eu lieu dans les rues de Sorel-Tracy le dimanche 9 septembre.

▲ ODANAK

Ouverture de la Boutique Concept Créatrice, une nouvelle friperie installée dans le presbytère d'Odanak.



Le BLOC s'attaque au DUMPING

Le Bloc Québécois entend faire de la lutte au dumping un de ses chevaux de bataille.

« Nous déplorons l'absence totale d'intervention des conservateurs. Les entreprises d'ici et les emplois sont menacés à cause du dumping. C'est pourquoi le Bloc a déposé le projet de loi C-411 pour minimiser les effets du dumping. »
- Louis Plamondon

DUMPING n. m.

Pratique commerciale qui consiste à vendre des produits dans un autre pays à un prix inférieur à celui pratiqué dans le pays d'origine de l'entreprise. Il s'agit d'une pratique jugée déloyale et, en principe, elle est interdite.

« Notre projet de loi veut forcer le gouvernement fédéral à intervenir et enquêter, car ce sont nos industries (bicyclettes, textile, meubles, etc.) qui font les frais du dumping. Le Canada doit défendre les secteurs manufacturiers québécois et canadien contre la concurrence déloyale de la Chine et des autres pays qui utilisent cette pratique. »
- Louis Plamondon

Le procédé préconisé par le Bloc vise à comparer le prix d'un produit donné d'un pays émergent vendu au Canada avec le prix exercé dans un pays tiers, par exemple entre la Chine et le Mexique.

Avec cette façon de faire, le Canada pourrait imposer une surtaxe sur les vélos provenant de Chine, s'il est prouvé que cette dernière pratique le dumping.



LOUIS PLAMONDON

DÉPUTÉ DE BAS-RICHELIEU | NICOLET | BÉCANCOUR
Président du caucus du Bloc Québécois

Le discours du Trône ne répond pas aux attentes des QUÉBÉCOIS!

www.blocquebécois.org



Le discours du Trône, présenté le 16 octobre dernier par le gouvernement conservateur, n'a pas répondu aux cinq conditions fixées par le Bloc Québécois, conditions qui correspondent aux valeurs et aux intérêts des Québécois.

Conséquents avec la position qu'ils ont toujours adoptée, les députés du Bloc ont voté contre ce discours la semaine suivante.

Les libéraux de Stéphane Dion, eux, ont préféré appuyer le gouvernement conservateur. Ils ont renié leurs propres positions en environnement et au sujet du retrait des troupes en Afghanistan.

AU SOMMAIRE

Le discours du Trône ne répond pas aux attentes des Québécois !

Quatre forums de réflexion pour préparer le congrès 2008

Les conservateurs ne respectent pas leurs engagements

Grâce aux pressions du Bloc, les automobilistes peuvent enfin profiter du programme ÉcoAuto

Le Bloc Québécois s'attaque au dumping

Le Bloc appuie la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec

Afghanistan

Le gouvernement Harper préconise le prolongement de la mission actuelle jusqu'en 2011. C'est tout à fait inacceptable !

Pour le Bloc Québécois, il est impératif de procéder au retrait des troupes en février 2009 afin de se concentrer le plus rapidement possible sur l'aide humanitaire et la reconstruction.

Pouvoir fédéral de dépenser

Les conservateurs proposent non pas d'éliminer, mais de limiter le pouvoir fédéral de dépenser, et ce, seulement pour les nouveaux programmes à frais partagés.

Cela n'élimine pas les empiètements actuels, et de ce fait, cela ne limite pas grand-chose parce qu'il y a de moins en moins de programmes à frais partagés dans les compétences exclusives du Québec et des provinces. »

- Louis Plamondon

« De plus, le droit de retrait serait assorti d'une compensation juste – pas nécessairement totale – et avec des conditions à respecter, dont celle d'être compatible avec les objectifs fédéraux. Les trois partis à l'Assemblée Nationale ont toujours refusé ce genre de transfert. »

- Louis Plamondon.

Gestion de l'offre

À cet égard, le discours du Trône répond à la demande du Bloc, puisque le gouvernement a affirmé vouloir continuer à appuyer la gestion de l'offre.

« Donnons le bénéfice du doute, même si le gouvernement n'offre aucune précision au niveau des directions qu'il donnera aux négociateurs canadiens à l'OMC. »

- Louis Plamondon

Crise forestière

Le Bloc a réclamé des mesures précises pour aider les travailleurs, les entreprises et les régions touchés par la crise forestière. Les conservateurs n'ont inclus ni plan ni PATA pour les aider.

Environnement

Les conservateurs rejettent Kyoto en embarquant dans la galère des États-Unis. Ils privilégient les cibles d'intensité plutôt que des résultats réels.

Ils rejettent également l'approche territoriale qui permettrait au Québec de respecter Kyoto.

Ils refusent de confirmer l'établissement de la bourse du carbone à Montréal.

Quatre FORUMS DE RÉFLEXION pour préparer le congrès 2008

Le Bloc québécois a lancé quatre forums de réflexion concernant des enjeux centraux pour le développement du Québec. Ces forums, qui se sont tenus entre septembre et novembre dans les régions du Québec, permettront de préparer le congrès du parti qui se tiendra à l'automne 2008.

QUATRE ENJEUX PRINCIPAUX :

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nos ressources énergétiques provenant de l'eau et du vent nous sont très précieuses. Il faut trouver une alternative à l'utilisation du pétrole, tout en réduisant notre consommation d'énergie.

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Il importe de mettre de l'avant une perspective bien québécoise des affaires étrangères et du développement international. Actuellement, tout se fait à travers le prisme d'Ottawa, même lorsqu'on discute, avec des pays étrangers, de santé, d'éducation, de culture, qui relèvent pourtant du Québec. Il faut donner au Québec la souplesse qu'il lui faut pour assumer ses propres responsabilités constitutionnelles, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

L'ÉCONOMIE ET LA SOLIDARITÉ

Il faut endiguer le déficit commercial du Québec et nous assurer une économie forte et de saines finances publiques. Le Québec doit soutenir le secteur manufacturier, très affecté par la hausse du dollar et par les économies émergentes. Les secteurs à haute intensité technologique ont également besoin d'un soutien de l'État pour pouvoir faire concurrence aux entreprises étrangères qui bénéficient d'une aide dans les pays où elles œuvrent. Le forum a également permis de nous interroger sur le laisser-aller économique pratiqué à Ottawa et sur la façon d'assurer au gouvernement du Québec des revenus autonomes.

LA CULTURE QUÉBÉCOISE

Les Québécoises et Québécois forment une nation. La culture est l'âme d'un peuple. C'est ce qui conditionne notre façon de penser et de voir le monde. Nous devons trouver les moyens de contrôler nos leviers culturels pour nous affirmer complètement de manière harmonieuse et inclusive.

« Dans tous ces domaines, il nous faut promouvoir une approche qui corresponde à la vision des Québécoises et des Québécois, car il s'agit de questions où il est assez évident que les intérêts et les orientations du Canada ne sont pas les mêmes que ceux du Québec. Notre but est de dégager des pistes de solution vers un Québec plus confiant, prospère, vert et ouvert. »

- Louis Plamondon

HOMMAGE À LUC PLAMONDON

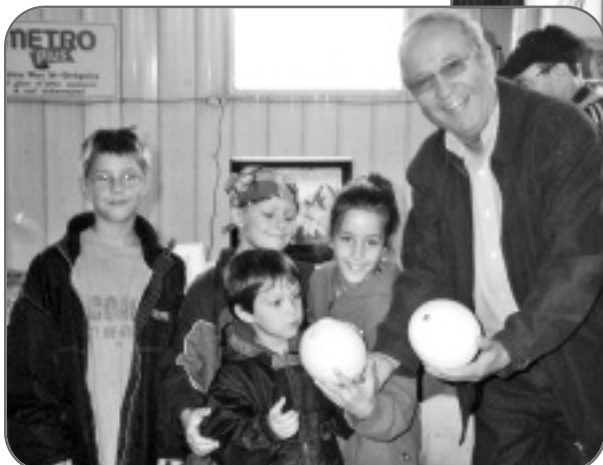
La Société Radio-Canada rend actuellement hommage au célèbre frère du député, Luc Plamondon, grâce à une série d'émissions radiophoniques qui rappelle sa prolifique carrière. Sur la photo, on aperçoit Louis Plamondon, à droite, en compagnie de son frère Luc, à gauche, et du comédien chanteur Robert Marien, lors de la conférence de presse annonçant la série d'émissions.

(Photo Réjean Bergeron)



PORTES OUVERTES SUR L'AGRICULTURE À SAINT-GRÉGOIRE

Le député a visité la ferme Grégorienne, de Saint-Grégoire, qui se spécialise dans l'élevage d'autruches, lors des journées Portes ouvertes organisées par l'UPA en septembre dernier.



LES FEMMES, une réalité négligeable pour Stephen Harper

« Non seulement Stephen Harper ne fait pas progresser la situation des femmes dans son discours du Trône, mais il n'a même pas cru bon réparer les erreurs qu'il a commises à leur égard et rattraper le recul qu'il leur a fait subir avec toutes sortes de décisions malheureuses, » déplore le député Louis Plamondon.

« Il n'a pas abordé la question de l'équité salariale, qui n'est toujours pas réglée en ce qui concerne les travailleuses soumises au Code canadien du travail, et il n'a pas démontré aucune intention d'améliorer le sort économique des femmes, alors qu'il a amplement parlé de renforcer l'économie. »

« Aux yeux du gouvernement, les femmes sont une quantité négligeable. On ne peut plus tolérer cette situation ! »

Rappelons que le gouvernement conservateur a aboli le programme de contestation judiciaire et a coupé tout accès aux programmes de défense des droits des femmes, ce qui a mis en péril la survie de plusieurs organismes voués à cette mission. Certains d'entre eux, comme *Femmes et droits*, ont dû cesser complètement leurs activités ou réduire de façon importante leurs effectifs.

Les conservateurs ne respectent pas leurs **ENGAGEMENTS** !

Le gouvernement conservateur de Stephen Harper a beau prendre des engagements, encore faut-il qu'il puisse les respecter !

Des citoyens et des gens d'affaires ont appris à leur dépens que les promesses des conservateurs, c'est souvent du vent !

Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux

Ce programme, créé en 1998, permettait aux entrepreneurs de rénover leurs bâtiments en favorisant l'implantation de systèmes éco-énergétiques plus performants. Il s'agit de projets coûteux, variant entre 100 000 \$ et 200 000 \$.

Victime de sa popularité, le programme, n'ayant plus de fonds disponibles, a été aboli le 31 mars dernier. Il fonctionnait sur le principe du «premier arrivé, premier servi», et sous couvert de disponibilité de fonds. Toutefois, aucune des communications émises par le gouvernement n'a mentionné ce principe. Plus de 200 projets conformes, respectant les échéanciers et acceptés ont finalement été privés de subventions, malgré les lettres d'intention entre le client et le gouvernement.

Programme de subventions pour les MRC à faible croissance économique

En octobre 2006, le ministère du Développement économique du Canada annonçait un programme de subventions de 85 M\$ s'adressant à 21 MRC à faible croissance économique au Québec. Surprise ! Le programme a cessé le 31 mars 2007, à peine six mois plus tard. Où est allé l'argent ?

Même si plusieurs projets ont été déclarés admissibles au départ, ils ne rencontraient plus les critères par la suite, et, conséquemment, n'ont pas reçu l'aide financière promise par Ottawa.



▲ NICOLET

Rencontre du Regroupement des sauvaginières du lac Saint-Pierre.



▲ STE-SOPHIE DE L'ÉVRARD

Louis Plamondon a assisté au lancement des activités de l'automne du Centre d'action bénévole de Bécancour à Sainte-Sophie-de-L'Évrard. Il est photographié en compagnie de la présidente, Françoise Caron et de Pierre Blancher, directeur général.



▲ SOREL-TRACY

Louis Plamondon reçoit l'épinglette soulignant ses 25 ans comme membres des Chevaliers de Colomb, conseil 2914.

Les automobilistes peuvent enfin profiter du programme **ÉCOAUTO**

Le programme ÉCOAUTO, annoncé il y a maintenant deux ans par le gouvernement conservateur, vient tout juste d'être mis en application.

Après deux ans d'attente et de frustration, et suite aux nombreuses pressions du Bloc québécois à cet effet, les automobilistes peuvent maintenant remplir le formulaire qui leur permettront d'obtenir le remboursement que les conservateurs s'étaient engagés à leur accorder. »

- Louis Plamondon

Depuis 2006, plusieurs automobilistes ont en effet opté pour l'achat d'une voiture écoénergétique, s'attendant à recevoir une subvention que leur avaient promise les conservateurs. Ce n'est que depuis cet automne qu'ils peuvent espérer recevoir cette compensation financière.

L'adresse Internet pour télécharger le formulaire de remboursement est la suivante :

<http://www.tc.gc.ca/programmes/environnement/ecotransports/ecoauto.htm>.